



COMPTE - RENDU

SOMMAIRE

DEPARTEMENT DE PARIS



Séance du vendredi 21 mars 2008

(La séance est ouverte à 10 heures 40 minutes le vendredi 21 mars 2008, sous la présidence de M. Bertrand DELANOË, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général).

C 1 G - Composition de la Commission permanente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général.

M. LE PRESIDENT indique que, vu les articles L.3122-4 et 3122-5 du Code général des collectivités territoriales, la Commission permanente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est composée du Président, de quatre vice-présidents et de 11 membres.

M. LE PRESIDENT, met aux voix, à main levée, le projet de délibération C 1 G.

Il est adopté.

L'orateur rappelle que la désignation est réalisée à la proportionnelle et que, pour pouvoir procéder à l'élection des vice-présidents et membres de cette commission, la liste des candidats à ces postes est affichée derrière la tribune. L'orateur indique que la réglementation prévoit que cette Commission permanente peut être constituée par consensus. L'orateur ajoute qu'il souhaite que cela se déroule de cette manière.

L'orateur précise que si une heure après la décision du Conseil Général relative à la composition de la Commission permanente, une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, et il pense que ce sera le cas puisque cela se fait à la proportionnelle, alors conformément aux dispositions légales, comme ces candidatures recueillent l'assentiment de tous, ces nominations prendront effet dès qu'il en donnera lecture.

L'orateur souligne que cela signifie que cela évitera un vote à l'Assemblée.

L'orateur indique que dans le cas contraire, conformément à la réglementation en vigueur, également affichée derrière la tribune, il sera procédé à un vote au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel pour la constitution globale de la Commission permanente.

(La séance, suspendue à 10 heures 45 minutes, est reprise à 11 heures 55 minutes, sous la présidence de M. Bertrand DELANOË, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général).

M. LE PRESIDENT rappelle que la liste des vice-présidents et des membres de la Commission permanente a été affichée dans le respect des règles et qu'aucune autre candidature ne s'est manifestée.

L'orateur donne lecture de la liste des vice-présidents désignés à la représentation proportionnelle qui sont : Christian SAUTTER, Gisèle STIEVENARD, Olga TROSTIANSKY et Pierre CHARON et des membres de la Commission qui sont : Gilles ALAYRAC, Pierre-Yves BOURNAZEL, Claudine BOUYGUES, Ian BROSSAT, Marie-Claire CARRÈRE GÉE, Sandrine CHARNOZ, René DUTREY, Marie-Laure HAREL, Christian SAINT-ETIENNE, Georges SARRE, Claude-Annick TISSOT.

2008 SGCP 1 G – Délégation au Président du Conseil général par le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, des matières visées par l'article L. 3121-22 du Code général des collectivités territoriales.

M. LE PRESIDENT indique que, conformément à l'article L.3121-22 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi du 13 août 2004, il soumet le projet de délibération relatif à la délégation accordée par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général au Président du Conseil de Paris, à l'Assemblée.

M. LE PRESIDENT met aux voix, à main levée, le projet de délibération SGCP 1 G.

Il est adopté.

M. LE PRESIDENT rappelle que le samedi 29 mars après-midi, aura lieu l'élection des maires d'arrondissement et sans doute des maires adjoints d'arrondissement.

L'orateur annonce que la prochaine séance du Conseil de Paris aura lieu le lundi 21 avril et le mardi 22 avril.

(La séance est levée à 12 heures).

Membres présents :

MM. Gérard d'ABOVILLE, Pierre AIDENBAUM, Gilles ALAYRAC, David ALPHAND, Mmes Aline ARROUZE, Lynda ASMANI, MM. Daniel ASSOULINE, David ASSOULINE, Pierre AURIACOMBE, Mmes Marie-Chantal BACH, Marinette BACHE, M. Julien BARGETON, Mme Marie-Annick BARTHE, M. Denis BAUPIN, Mme Emmanuelle BECKER, M. Hervé BENESSIANO, Mme Yamina BENGUIGUI, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Florence BERTHOUT, Dominique BERTINOTTI, Geneviève BERTRAND, Hélène BIDARD, M. Patrick BLOCHE, Mmes Michèle BLUMENTHAL, Pascale BOISTARD, M. Hamou BOUAKKAZ, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Jacques BOUTAULT, Mme Claudine BOUYGUES, MM. Jacques BRAVO, Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Mmes Colombe BROSSEL, Catherine BRUNO, Delphine BURKLI, M. Jean-Pierre CAFFET, Mmes Frédérique CALANDRA, Liliane CAPELLE, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE GÉE, MM. Pierre CASTAGNOU, Jean-Marie CAVADA, Mme Sandrine CHARNOZ, MM. Pierre CHARON, Michel CHARZAT, Mme Joëlle CHÉRIOUX, M. Pascal CHERKI, Mmes Odette CHRISTIENNE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Lyne COHEN-SOLAL, MM. Yves CONTASSOT, Alexis CORBIÈRE, Thierry COUDERT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Mme Seybah DAGOMA, M. Claude DARGENT, Mmes Virginie DASPET, Rachida DATI, Melle Emmanuelle DAUVERGNE, M. Bernard DEBRÉ, Melle Roxane DECORTE, MM. Bertrand DELANOË, Alain DESTREM, Mmes Laurence DOUVIN, Véronique DUBARRY, MM. Jérôme DUBUS, Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, MM. Michel DUMONT, René DUTREY, Mmes Myriam EL KHOMRI, Marie-Thérèse ERRECART, M. Rémi FERAUD, Mmes Léa FILOCHE, Mireille FLAM, Danielle FOURNIER, M. Pierre GABORIAU, Mme Isabelle GACHET, M. Sylvain GAREL, Mme Fabienne GASNIER, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Jean-Jacques GIANNESINI, Mmes Danièle GIAZZI, Fabienne GIBUDEAUX, MM. Christophe GIRARD, Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Philippe GOJON, Didier GUILLOT, Mme Marie-Laure HAREL, M. Eric HÉLARD, Mmes Anne HIDALGO, Valérie HOFFENBERG, Halima JEMNI, MM. Bruno JULLIARD, Patrick KLUGMAN, Mmes Brigitte KUSTER, Christine LAGARDE, Marie-Pierre de LA GONTRIE, Fatima LALEM, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Anne LE STRAT, MM. François LEBEL, Jean-Pierre LECOQ, Jean-François LEGARET, Mme Annick LEPETIT, MM. Romain LÉVY, Alain LHOSTIS, Mmes Katia LOPEZ, Hélène MACÉ de LÉPINAY, MM. Roger MADEC, Jean-Yves MANO, Pierre MANSAT, Daniel MARCOVITCH, Jean-Baptiste MENGUY, Mme Martine MERIGOT de TREIGNY, MM. Jean-Louis MISSIKA, Philippe MOINE, Mme Camille MONTACIE, M. Christophe NAJDOVSKI, Mmes Martine NAMY-CAULIER, Annick OLIVIER, Anne-Constance ONGHENA, Françoise de PANAFIEU, M. Mao PENINOU, Mme Frédérique PIGEON, Melle Géraldine POIRAUT-GAUVIN, Mmes Olivia POLSKI, Danièle POURTAUD, M. Yves POZZO di BORGIO, Mme Firmine RICHARD, M. Vincent ROGER, Mme Valérie SACHS, MM. Christian SAINT-ETIENNE, Hermano SANCHES RUIVO, Mme Marielle de SARNEZ, MM. Georges SARRE, Christian SAUTTER, Pierre SCHAPIRA, Mme Danielle SIMONNET, M. Richard STEIN, Mmes Gisèle STIEVENARD, Anne TACHENE, Karen TAÏEB, MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Jean TIBÉRI, Mme Claude-Annick TISSOT, MM. Philippe TORRETON, Patrick TRÉMÈGE, Mme Olga TROSTIANSKY, MM. Daniel VAILLANT, François VAUGLIN, Mmes Pauline VERON, Catherine VIEÛ-CHARIER, M. Jean VUILLERMOZ, Mme Sylvie WIEVIORKA.

Excusé :

M. Pierre LELLOUCHE.

Table des matières

C 1 G - Composition de la Commission permanente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général. 2

2008 SGCP 1 G – Délégation au Président du Conseil général par le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, des matières visées par l'article L. 3121-22 du Code général des collectivités territoriales. 2

Membres présents : 3

Excusé : 3